APPEL A PROJETS

Situation du bien

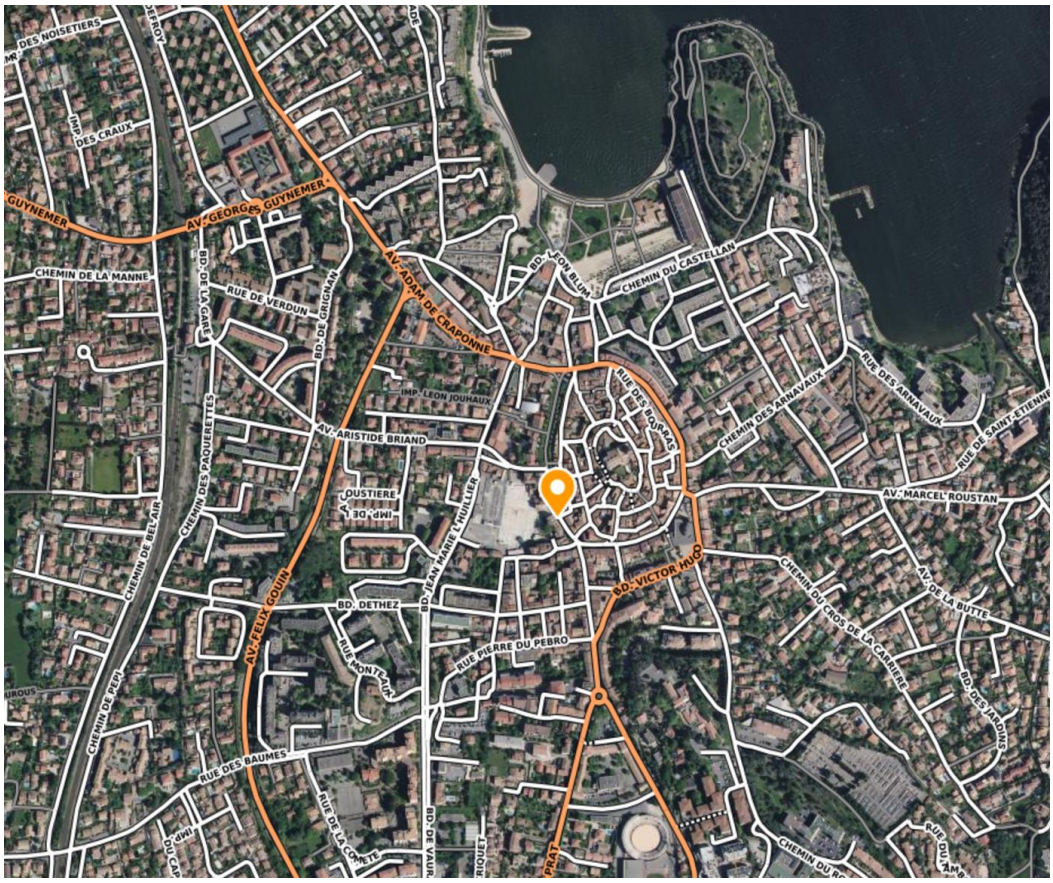

Dans le cadre du dispositif de résorption de l'habitat insalubre, la Métropole souhaite céder, un ensemble immobilier en vue d'un projet de démolition /reconstruction ou de réhabilitation. Un appel à projets est organisé préalablement à cette cession dans le but de permettre une réflexion d'investisseurs sur la base d'un cahier des charges fourni par la collectivité.

Cet appel à projets est ouvert à tous les acteurs de la construction s'inscrivant dans une démarche de maitrise des prix de sortie des logements et de qualité environnementale. La présente consultation vise donc à la sélection d'un acquéreur qui, sur la base d'un projet de logements en cohérence avec les attentes métropolitaines, se verra attribuer la cession des biens situés sur Istres pour une emprise au sol d'environ 340 m².

Le cahier de consultation pour répondre à cet AAP est téléchargeable sur ce site.